les cahiers du Développement Social Urbain

N°71 premier semestre 2020

Travail et jeunesse des quartiers populaires : *je t'aime, moi non plus*

LABO CITÉS
centre de ressources
politique de la ville
Auvergne-Rhône-Alpes

les cahiers du
Développement
Social Urbain

N°71
premier semestre 2020

Revue semestrielle publiée par
Labo Cités

4 rue de Narvik
69008 Lyon
Tél. 04 78 77 01 43
Mail : secretariat@labo-cites.org
Site Internet : www.labo-cites.org

Directeur de la publication
Alain Grasset
Directrice de la rédaction
Frédérique Bourgeois

Les informations contenues et les opinions exprimées par leurs auteurs ne sauraient engager la responsabilité des *cahiers du Développement Social Urbain*. Labo Cités respecte la propriété intellectuelle (contrat avec le Centre français d'exploitation du droit de la copie). Prière de nous demander l'autorisation de reproduction.

Maquette et mise en page
Nathalie Navarre

Photo de couverture
©auremar - https://fr.123rf.com

Impression
C'Print

Revue imprimée
sur papier certifié PEFC
issu de forêts gérées durablement
avec des encres à base végétale
par une entreprise Imprim'Vert

ISSN : 1283-8497
Dépôt légal : 1er semestre 2020

éditorial

« Je t'aime, moi non plus » : cette expression popularisée par une chanson de Serge Gainsbourg évoque le paradoxe, mais aussi les contradictions, de la jeunesse d'aujourd'hui face au travail. Cette jeunesse, que l'on a bien du mal à définir, principalement parce qu'elle est plurielle, hétérogène, aurait-elle une vision et un rapport au travail différent du nôtre ? La réponse est oui, sans conteste, et il est important de revisiter nos cadres d'analyse pour appréhender les enjeux actuels auxquels les jeunes doivent faire face en matière de formation et d'emploi.

La jeunesse et le travail : *un « effet quartier » ?*

La jeunesse des quartiers prioritaires de la politique de la ville, bien qu'elle soit elle aussi plurielle, constitue une composante singulière de la jeunesse contemporaine : aux difficultés auxquelles tous les jeunes sont confrontés s'ajoutent, pour ceux vivant dans les quartiers populaires, d'autres écueils (ségrégation spatiale, fragilité économique et sociale...). En outre, plusieurs tendances de fond sont à l'origine des difficultés que peuvent rencontrer les jeunes des quartiers populaires en ce qui concerne l'emploi et la formation : inégalités en matière d'éducation, manque de qualification, problèmes de mobilités géographiques et psychologiques, discrimination à l'embauche, manque de confiance envers les institutions, phénomène de reproduction sociale, concurrence de l'économie informelle, souterraine...

Plusieurs questionnements, partagés avec les membres du comité d'orientation, ont été à l'origine de ce numéro des *cahiers du Développement Social Urbain* et en constituent l'ossature : quelles sont les problématiques rencontrées par les jeunes des quartiers populaires en matière de formation et d'emploi ? Quels sont les impacts sur le terrain des diverses mesures et actions conduites pour y remédier ? Quels sont les constats et les besoins des professionnels de terrain ? Dans les quartiers prioritaires, quelles expériences sont menées auprès des jeunes pour améliorer leur accès à l'emploi ? Quels sont les facteurs de succès et quels sont les écueils à éviter ? Quel est le point de vue des jeunes concernés sur cette situation ?

En traitant du sujet de l'emploi et de la formation des jeunes résidant en quartier prioritaire, nous souhaitons mettre l'accent sur une réalité qui constitue une véritable « épine dans le pied » des décideurs et

••• ↗

des acteurs qui agissent sur le terrain. Les enjeux sont forts et les attentes nombreuses. Ce numéro vise plus précisément à fournir des clés de lecture, clarifier les concepts, proposer des points de vue variés d'experts et de professionnels de terrain sur les enjeux actuels, donner à voir des projets/expériences menés pour/avec les jeunes, et à présenter une vision réaliste mais pas pessimiste du sujet.

La première partie permet de poser le cadre, de préciser les problématiques rencontrées par les jeunes en matière de formation et d'emploi et d'analyser comment les jeunes s'y adaptent. La deuxième partie est consacrée aux pratiques des professionnel.le.s de terrain et se propose de montrer que des solutions existent à tous les niveaux (éducation, orientation, accompagnement à l'emploi, recrutement) pour casser la spirale qui exclut de l'emploi une partie des jeunes résidant en quartier prioritaire.

Le travail : *ce qu'en disent les jeunes*

Afin de valoriser les jeunes et de prendre en compte leurs paroles sur le sujet, nous avons demandé aux auteurs, quand cela était possible, d'intégrer des verbatim que l'on retrouve au fil des articles. Quand les auteurs ne disposaient pas de ce matériau, nous avons regroupé en fin d'article des verbatim récoltés et choisis par nos soins. Pour ce faire, nous avons bénéficié, d'une part, de la mise à disposition par la compagnie Théâtre du Grabuge de paroles glanées tout au long de la Classe départ[1]. D'autre part, l'Animation régionale des missions locales a sollicité l'ensemble des missions locales d'Auvergne-Rhône-Alpes pour qu'elles soumettent un questionnaire sur les enjeux de formation et d'emploi aux jeunes qu'elles accompagnent. Les missions locales d'Ardèche, Givors, Roanne, Vichy, Valence, ainsi que la Fédération des centres sociaux du Rhône, ont joué le jeu. En tout, 62 jeunes de profils et de secteurs géographiques différents ont répondu. Les verbatim distillés dans les articles sont des extraits de leurs réponses et le nuage de mots a été réalisé à partir de leurs réponses à la question : *« Quels sont les premiers mots qui vous viennent à l'esprit lorsque vous pensez au travail ? »*

Nous ne pouvions pas terminer cet éditorial sans évoquer l'impact de la crise sanitaire sur l'emploi des jeunes. L'élaboration de ce numéro, sa ligne directrice et les commandes des articles auprès des auteurs ont été réalisées, en grande partie, avant le confinement. Le travail d'écriture des articles et de recueil de paroles de jeunes a, quant à lui, été produit en pleine crise sanitaire. Certains auteurs ont d'ailleurs fait état des conséquences économiques et sociales de cette crise. Il s'avère que les jeunes sont les premiers touchés, notamment ceux résidant dans les quartiers populaires. Pour autant, n'oublions pas qu'ils se sont mobilisés, qu'ils ont fait preuve d'imagination et de créativité pour venir en aide à leurs proches, leurs aînés et leurs voisins. N'oublions pas que la richesse de notre jeunesse est aussi dans les quartiers populaires. ▮

Frédérique Bourgeois

15 juin 2020 : à l'heure où nous bouclons ce numéro, nous venons d'apprendre le décès de Philippe Labbé, sociologue et ethnologue, spécialiste des politiques d'insertion des jeunes. Ayant eu des échanges avec lui pour un des articles de ce numéro, nous tenons ici à lui rendre hommage

1 - *Cf. article pp. 44-46.*

•••

Les membres du comité d'orientation de ce numéro sont :

Fabienne Barnay-Beluze, conseillère en formation continue, rectorat de l'Académie de Lyon

Thierry Clermont, chargé de mission emploi & relations entreprises, Association des missions locales d'Auvergne-Rhône-Alpes

Sylvie Crouzet, chargée de mission politique de la ville, Pôle emploi

Ségolène de Montgolfier, chargée de mission, Evolem Citoyen

Inès Jarray, chargée de projet PIC, Info Jeunes Auvergne-Rhône-Alpes

Gilles Malandrin, responsable de l'antenne Duchère, mission locale de Lyon

Nathalie Planas, cheffe de projet jeunesse, Ville de Lyon

Mathieu Robin, chef de projet cohésion sociale et politique de la ville, Ville d'Ambérieu-en-Bugey

Palmira Teulieres, chargée de mission au service Insertion professionnelle des jeunes, Direccte Auvergne-Rhône-Alpes

© Hannah Busing – Unsplash.com

sommaire

Travail et jeunesse des quartiers populaires : *je t'aime, moi non plus*

éditorial, Frédérique Bourgeois 1

première partie

Jeunesse des quartiers populaires : un emploi de rêve ou le rêve d'un emploi ? 5

Le travail est en crise : qu'en pensent les jeunes ? Thomas Schauder 6

La galère des jeunes dits « invisibles », Claire Bernot-Caboche 9

Les jeunes dans les quartiers prioritaires d'Auvergne-Rhône-Alpes, Labo Cités 12

Les jeunes des quartiers populaires face à l'emploi :
les inégalités se creusent, Valentine Henrard et Mélanie Vignale 13

Quels accompagnements à la formation et à l'emploi des jeunes ? Labo Cités 16

S'émanciper de la forme scolaire pour « raccrocher » les décrocheurs scolaires, Juliette Vollet 17

L'entrepreneuriat des jeunes des quartiers populaires : opportunité ou nécessité ? Angélica Trindade-Chadeau 19

Jeunes, entreprises, retrouvons-nous ! Xavier Mercader et Liem Osuna 22

deuxième partie

L'accompagnement vers la formation et l'emploi en quête d'innovation 23

Les missions locales, structures incontournables de l'insertion sociale
et professionnelle des jeunes, Michel Abhervé 24

Les plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs :
la plus-value de la mobilisation partenariale, Xavier Berthéas et Rémi Noizier 27

Obligation de formation : regard sur les changements à venir, Patrice Gaillard 29

Développons le mentorat pour les jeunes des quartiers populaires ! Héloïse Monnet 31

La prévention spécialisée, une porte d'entrée
pour l'insertion professionnelle des jeunes, Philippe Lemaignent 32

Bed in Shop : l'innovation sociale comme outil pour la prévention spécialisée, Loïc Chasson 35

Les enjeux de la reconnaissance des compétences :
la demande de professionnalisme et ses conséquences, Guy Le Boterf 36

La reconnaissance des compétences pour une insertion socioprofessionnelle durable :
l'exemple des Écoles de la 2e chance, Valérie Alibert et Nathalie Lavielle-Gutnik 38

Le Plan d'investissement dans les compétences :
un engagement pour la formation et l'emploi des jeunes, David Guillerm 40

Avec Terre d'emploi, la pratique sportive vise l'insertion des jeunes, David Vinson 41

Les tiers-lieux : des espaces de mixité pour casser le déterminisme social,
Samuel Caillault et Amélie Rochas 42

« La Classe départ nous apprend pas à devenir quelqu'un...
mais à devenir nous-mêmes », Annaïg Abjean, Pauline Beaudet et Géraldine Bénichou 44

Slams et paroles de jeunes, Gabriel, Janice, Nassim et Yanis 46

Bibliographie

Muriel Salort 47

première partie

Jeunesse des quartiers populaires : un emploi de rêve ou le rêve d'un emploi ?

Dessin réalisé par Marion Cluzel

La galère des jeunes dits « invisibles »

La durée d'insertion des jeunes dans la vie active, citoyenne et personnelle s'allonge considérablement depuis plusieurs décennies, que l'on habite en milieu rural, périurbain ou urbain. Cette période d'incertitude fait l'objet de nombreuses recherches sociologiques. L'une d'elles, menée par Claire Bernot-Caboche, docteure ès sciences de l'éducation[1], a mis à jour une nouvelle catégorie de jeunes : les « invisibles ». Qui sont-ils ? Pourquoi échappent-ils aux radars des institutions ? La chercheuse livre ici des éléments d'explication et d'analyse.

Avant de développer nos propos, il est important de nous accorder sur le vocabulaire rencontré dans les textes officiels, les milieux scientifiques et les médias, que l'on peut qualifier de « mots fourre-tout ».

Les « mots fourre-tout » à maîtriser

Pour commencer, les jeunes « invisibles » est un concept créé en 2011 pour qualifier les 15-29 ans ni en éducation, ni en formation, ni en emploi et ni en accompagnement – à savoir, les invisibles dans les statistiques[2]. Pour affiner la sociologie des jeunes « invisibles » et différencier les politiques de jeunesse, quatre degrés d'invisibilité ou de risque de le devenir sont identifiables : les jeunes en emploi précaire, les jeunes en accompagnement long, les jeunes en accompagnement court et les jeunes sans aucun statut. Il est également nécessaire de différencier les jeunes par tranches d'âge : les 15-19 ans censés être en formation initiale, les 20-24 ans en études supérieures et/ou professionnelles et les 25-29 ans en fin d'études pour quelques-uns, et en emploi pour les autres.

Les « invisibles » comprennent les *Neets*[3], mesure internationale désignant les 15-25 ans ni en éducation, ni en formation et ni en emploi, produite par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) et reprise par la Dares (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques). Mais, dans le calcul, les jeunes en emploi précaire ne sont pas comptés, alors que c'est un facteur d'entrée en invisibilité, ni les 25-29 ans qui dénombrent pourtant la plus grande proportion de jeunes « invisibles ».

La précarité est le dénominateur commun à tous ces jeunes « invisibles ». Nous pouvons nous accorder sur la définition qu'en a donnée Joseph Wresinski au Conseil économique et social en février 1987 : *« absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux »* générant souffrance et isolement.

Le mot-valise « adulescence » a été créé dans les années 1970 pour définir ces jeunes oscillant entre les statuts d'adolescent et d'adulte, sans arriver à passer le cap de la prise d'autonomie durable et donc du départ définitif du cocon familial ; c'est une conséquence intrinsèque des sociétés modernes.

La précarité est le dénominateur commun à tous ces jeunes « invisibles »

Quels que soient leur niveau d'éducation et leurs origines socioculturelles, de nombreux jeunes vivent moins bien que leurs parents[4]. Nous sommes ainsi passés d'une situation d'ascenseur social à celle de « descenseur social »[5]. L'ascenseur social est un mot fourre-tout passé dans le langage courant au XX^{e} siècle qui concerne essentiellement les jeunes des quartiers populaires vivant mieux que leurs parents grâce à un niveau d'éducation plus élevé. Le descenseur social est plus large et concerne aujourd'hui l'ensemble de la société.

Deux autres notions sont importantes à appréhender : le « flux » des décrocheurs de la formation initiale (générale, technologique ou professionnelle), nécessitant des actions de prévention du décrochage scolaire et le recours au programme de réussite éducative pour le limiter ; et le

•••

••• « stock » des « invisibles », sans aucun statut, demandant, pour le gérer, d'aller chercher les jeunes sur les territoires, de les remobiliser en vue d'une formation, d'un emploi, etc. Le « flux » des décrocheurs alimente le « stock » des jeunes « invisibles ». « Flux » et « stock » sont des mots détestables mais imagent parfaitement ces notions.

Une sociologie des jeunes « invisibles » au-delà des chiffres

Un quart de la population des jeunes âgés de 15 à 29 ans vit en situation précaire. En 2016, 7% sont en « invisibilité » totale, c'est-à-dire sans aucun statut, 8% sont en accompagnement long et 10% sont en emploi précaire. Ne nous arrêtons pas à ce simple constat. Les « invisibles » sans aucun statut se répartissent inégalement entre les tranches d'âge : 3,4% des 15-19 ans ; 7,5% des 20-24 ans ; 9,8% des 25-29 ans. Plus les jeunes vieillissent, plus ils ont de risque d'être « invisibles », ce qui pose question puisque la Dares ne les prend pas en considération dans ses résultats et que les politiques de jeunesse s'arrêtent généralement au 26e anniversaire. Nous fabriquons les oubliés de la République.

Nous fabriquons les oubliés de la République

Nous pouvons rajouter que 87% des jeunes « invisibles » n'habitent pas en QPV (quartier prioritaire de la ville). Il faut souligner que les jeunes des quartiers populaires représentent 4% de la cohorte des 15-29 ans et ont trois à quatre fois plus de risque de se retrouver « invisibles » que les jeunes des autres quartiers, ce qui justifient largement les politiques de la ville.

Une fois les chiffres posés, pour bien comprendre la situation, il est essentiel d'observer l'évolution des jeunes dans un monde en pleine mutation. Le niveau d'éducation a été considérablement élevé depuis les années 1970 pour l'ensemble de la population, d'abord par la généralisation de l'enseignement au collège, suivie dans les années 1980 par la volonté de massifier l'obtention du baccalauréat et, au début du millénaire, par celle de démocratiser la poursuite des études supérieures pour pouvoir assurer des emplois de plus en plus sophistiqués. Les jeunes des quartiers populaires en ont bénéficié. Même si l'ascenseur social leur paraît ralenti, de nombreux jeunes des cités accèdent aujourd'hui à l'université ou aux grandes écoles.

Et, en même temps, le niveau de conscientisation générale de la population est nettement supérieur à celui du siècle dernier, notamment quant à la connaissance de ses droits. En conséquence, on ne peut plus choisir à la place du jeune et encore moins le mettre dans une case qu'il n'aura pas choisie. Les jeunes de tous milieux le refusent catégoriquement et sont capables de zapper d'un acteur à l'autre en prenant juste ce dont ils ont besoin. Et on ne peut le leur reprocher.

Cependant, ce qui nuit considérablement aux jeunes des quartiers populaires, c'est la généralisation du « descenseur social », que l'on soit diplômé ou non, que l'on soit issu d'une famille privilégiée ou non, puisque 40% des jeunes « invisibles » sont issus d'une famille en catégorie socio-professionnelle supérieure ; versus 40% des 15-34 ans en difficulté d'insertion sont des jeunes issus de l'immigration[6] habitant trop souvent dans les quartiers populaires.

L'accès direct à l'emploi à l'issue de son parcours de formation ne concerne plus que 75% d'une cohorte de jeunes. C'est un véritable problème sociétal français mais également européen et mondial puisque l'Europe comptait en 2016 presque 22 millions de jeunes de 15-29 ans « invisibles » ou en risque de l'être, et l'Organisation internationale du travail comptait, en 2019, 273 millions de jeunes *Neets* âgés de 15 à 24 ans[7]. Quels seraient les chiffres si nous élargissions aux 15-29 ans ?

La définition des « invisibles » par eux-mêmes

Cette jeunesse plurielle est inquiète pour son avenir et se protège comme elle le peut. En effet, les jeunes sont entre défiance et perdition, la société ne leur fait pas de cadeau et ils n'en feront pas à tout représentant de l'institution, voire de l'autorité (entreprise, école, administration…), quitte à ne pas recourir à leurs droits et à s'autocensurer. Le taux de non-recours aux droits atteint 56% chez les jeunes de moins de 30 ans[8], notamment par manque d'information, découragement devant la complexité, refus de la stigmatisation, etc.

Cela pose un double paradoxe. D'un côté, ils se mettent « en mode protection », en conséquence rien ne les atteint. Ils zappent quand ils en ont envie pour éviter de se faire « virer » ou qu'on leur dise « non », donc de souffrir et pour montrer également qu'ils sont libres de choisir et d'avoir le dernier mot. Et de l'autre côté, ils s'automutilent (piercing, tatouage, prise de risque inconsidérée, addiction démesurée…) : la souffrance physique qu'ils s'auto-infligent masque la souffrance psychique de leur situation de jeunes « invisibles » relégués de la société, en *« inutilité sociale » : « n'être rien ! »* comme ils le disent si justement.

Pourtant, ils ont un avis sur tout, ils se sentent solidaires, citoyens, européens, mais ils peuvent ne pas le montrer,

ne pas voter par défi... C'est leur façon aujourd'hui de dire leur désarroi. Toutefois, soyons attentifs car cela peut évoluer jusqu'à l'effacement de la société, tels les « évaporés du Japon »[9] qui ont bâti une société parallèle, ou au contraire la révolution tel le Printemps arabe.
Alors, quand on leur demande de se définir, les jeunes « invisibles » sont diserts[10].

Si nous nous attachons à l'intime, Sliman, Adam-Smitha et Jessy-Lee se définissent comme : ***« Un jeune inutile qui n'entre pas dans un moule, transparent, pas vu par les autres, qu'on ne considère pas, qui n'existe pas, discret, marginal, dont on ne se soucie pas de l'avis, qu'on laisse de côté. »***

Gunnard, Charlène, Marie, Najat, Cyrielle, Khady, Sarah, Jessy-Lee et Hamza définissent le jeune « invisible » vu du côté de la société, comme : ***« Un jeune qui n'est pas remarqué par la société ou l'administration, qui est inutile, rejeté, pas aidé, qui a du mal à s'intégrer et subit l'indifférence totale de la société, paresseux, sans envie d'évoluer, comme des parias. »***

Pour Adonis, Sliman, Élie, Marie, Cyrielle et Sarah, la définition du jeune « invisible » si nous nous plaçons du côté de l'emploi serait la suivante : ***« Un jeune sans activité ni emploi, pas intégré dans la vie active, qui s'y prend mal pour être repéré par les entreprises : sans diplôme, pas d'insertion ; trop qualifié, vrai problème pour trouver un travail ou alors en CDD précaire ! »***

En complément, voici deux extraits d'entretiens choisis :

Pour Mohamed habitant une cité enclavée : ***« Un "invisible" ? C'est moi depuis cinq ans ! J'ai décroché du collège en 3e parce qu'ils voulaient m'envoyer dans un CAP de mécanicien alors que je voulais être boulanger. Aujourd'hui, j'ai 21 ans et les missions locales veulent m'imposer des solutions qui ne me plaisent pas. Je ne vois pas la fin de ma "galère", mais je peux dire que je sais ce que je ne veux pas être : une croix dans une case. »***

Pour Quentin issu d'un quartier voisin : ***« Un jeune "invisible" ? C'est moi ! À 27 ans, je ne suis rien... no future... J'ai fait des études supérieures parce que les professeurs et mes parents me disaient : "Si tu fais de bonnes études, tu auras une bonne formation qui t'apportera un bon emploi." Et ça fait trois ans que je recherche un emploi à la mesure de mon diplôme me permettant de partir de chez mes parents. »***

Selon nous, le phénomène de l'invisibilité touche un jeune sur quatre et a des conséquences sur l'ensemble de la société. Il paraît donc indispensable de changer de paradigme politique et de transformer le triptyque éducation-formation-emploi durable, sans rupture sociale, qui n'a plus lieu d'être, en quadriptyque éducation-formation-emploi-vie personnelle et citoyenne, où les ruptures seraient organisées et sécurisées avec des allers-retours possibles pour sortir de l'hypocrisie actuelle des politiques publiques ignorant la souffrance et l'isolement d'un quart des jeunes. De plus, les acteurs doivent transformer leur approche et leurs méthodes d'accompagnement pour redonner de l'efficience à leurs actions de terrain, être à l'écoute, conseiller mais pas décider, proposer mais pas imposer, travailler avec les partenaires, faire partie d'une œuvre collective, etc. C'est en redonnant confiance aux jeunes, en la République et en l'institution, que nous pourrons lever l'ensemble des freins à leur insertion durable, quel que soit leur lieu d'habitation. ▮

Claire Bernot-Caboche

1 - C. Bernot-Caboche, *Les jeunes « invisibles » ni en éducation, ni en formation, ni en emploi et ni en accompagnement en France et en Europe*, Ires, 2018.
2 - *Idem.*
3 - *Not in Education, Employment or Training.*
4 - Tous les chiffres mentionnés dans cet article, sauf mention contraire, sont issus des travaux de recherche de l'auteure.
5 - P. Guibert et A. Mergier, *Le descenseur social, enquête sur les milieux populaires*, Plon, 2006.
6 - R. Hiault, « Un jeune sur cinq dans le monde est déscolarisé, sans emploi ni formation », *Les Échos*, 13 février 2019.
7 - *L'exclusion des jeunes de l'emploi et de la formation s'accroît*, OIT, 9 mars 2020.
8 - Baromètre DJEPVA 2016.
9 - L. Mauger et S. Remael, *Les Évaporés du Japon*, éditions Les Arènes, 2014.
10 - Les témoignages sont issus principalement de jeunes habitant en quartier prioritaire et sont extraits de la thèse et des recherches de l'auteure.

Jeunes, entreprises, retrouvons-nous !

Comment les jeunes des quartiers populaires vivent-ils leur parcours vers l'emploi et le difficile accès à une insertion durable ? Quelle est la vision côté employeur ? Beaucoup de préjugés circulent de part et d'autre de ces mondes qui se parlent mais se connaissent peu. C'est pour agir sur cette réalité que la Ville de Lyon a décidé d'organiser une rencontre permettant aux employeurs et aux jeunes des quartiers populaires d'échanger. Xavier Mercader, chargé de Liaison Entreprises Emploi à la Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi (MMIe), et Liem Osuna, référent territorial à la mission locale Lyon 8e, nous relatent cette initiative.

Initiée par Franck Lévy, conseiller du 8e arrondissement de Lyon, cette rencontre a été pilotée par la MMIe, avec le soutien opérationnel de la mission locale du 8e et le soutien logistique de l'UIMM[1]. Elle a eu lieu le 4 décembre 2018 à la Cité des entreprises de Lyon et a réuni 51 jeunes, pour moitié issus des quartiers prioritaires, 16 entreprises signataires de la Charte des 1 000[2] et 17 partenaires institutionnels intervenant au quotidien auprès des jeunes[3].

Une rencontre permettant de croiser les regards

L'objectif de cette après-midi était de proposer un temps d'échanges entre jeunes et entreprises afin de croiser les points de vue et lever les a priori. La forme *speed dating* de certaines rencontres de recrutement a été écartée car il était essentiel que tous les participants, jeunes et entreprises, puissent exprimer leurs visions, leurs difficultés, leurs espoirs, afin que chacun entende l'autre et puisse peut-être, plus tard, faire un pas de côté.

La rencontre a ainsi débuté par six ateliers simultanés de travail pour réfléchir à deux thématiques : « réussir la rencontre jeunes / recruteurs » et « réussir la collaboration jeunes / entreprises ». Quatre témoignages de jeunes ont ensuite permis aux professionnels présents de découvrir des dispositifs emploi à destination des jeunes et mobilisables par les entreprises. La demi-journée s'est terminée par un temps d'échanges informels permettant de découvrir la « Bourse aux possibilités » (des offres de stage ou d'emploi proposées par les entreprises) et de recueillir les questions ou besoins des jeunes.

Préparer la rencontre en amont, une volonté

Cette rencontre a été construite en associant les différents partenaires dès les premières séances de travail. Un atelier de préparation et d'expression a aussi réuni 10 jeunes, accompagnés par la mission locale, la prévention spécialisée et la Protection judiciaire de la jeunesse, pour recueillir leurs attentes par rapport à la rencontre.

« Cette séance de préparation a fait ressortir que les jeunes ont une connaissance relativement juste des règles en entreprise, et surtout de leurs attentes. Ils perçoivent les qualités qui font un "bon" professionnel, et voient l'entreprise comme un collectif, où tout le monde doit "aller dans le même sens". En revanche, ils ont exprimé le fait qu'ils se sentent "loin" de cette vision, qu'ils se sentent jugés avant même de travailler, qu'on leur demande de faire "profil bas", certains exprimant que les multiples échecs rencontrés dès leurs premiers contacts avec l'entreprise (stages, apprentissage) les avaient découragés et poussés à "passer à autre chose". » Liem Osuna.

Les retours des jeunes ont été majoritairement positifs avec le sentiment d'avoir pu s'exprimer et d'avoir été entendus. Le pari de créer un espace d'échanges directs, francs, en toute confiance et respectueux entre les jeunes et les entreprises a été réussi. En revanche, certains jeunes ont eu le sentiment d'être confrontés à un discours déjà trop régulièrement entendu, et que le levier de la Bourse aux possibilités devrait être renforcé à l'issue de ces rencontres. Aussi perfectible que soit la démarche, elle a permis de créer une vraie dynamique partenariale au service des jeunes. ▮

Xavier Mercader et Liem Osuna

1 - Union des industries et métiers de la métallurgie.
2 - Charte de partenariat avec les entreprises prêtes à s'engager pour l'insertion et l'emploi dans la métropole de Lyon.
3 - Prévention spécialisée, centres sociaux et MJC, médiation, organismes de formation, foyer éducatif, mission locale.

deuxième partie

L'accompagnement vers la formation et l'emploi en quête d'innovation

Photo réalisée par Mohamed Elbar, jeune engagé dans la Classe départ Lyon Métropole, lors d'un atelier animé par Grégory Rubinstein / association Les Flous Furieux.

La reconnaissance des compétences pour une insertion socioprofessionnelle durable : *l'exemple des Écoles de la 2e chance*

L'accompagnement des jeunes vers la conscientisation et la valorisation de leurs acquis est un réel enjeu pour leur permettre d'accéder à une formation ou un emploi. Pour y répondre, les E2C (Écoles de la 2e chance)[1], accompagnées d'une équipe de recherche, ont fait le pari du développement d'une APC (approche par compétences) qui permette aux jeunes de se reconnaître compétents et de faire reconnaître leurs compétences. Nathalie Lavielle-Gutnik, responsable scientifique de cette recherche et maître de conférences à l'université de Lorraine, et Valérie Alibert, directrice de l'E2C de Haute-Loire, présentent les principaux axes et effets de cette démarche.

Chaque année, parmi les 80 000 jeunes sortis du système scolaire sans diplôme ou qualification[2], 15 000 d'entre eux rejoignent les E2C. La particularité de ces établissements réside dans la considération des jeunes comme étant capables, dans des conditions favorables, d'apprendre, de mobiliser des acquis et de construire un projet suivant leurs aspirations propres dans une visée d'émancipation et d'autonomisation.

L'élaboration d'une approche par compétences spécifique aux E2C

C'est pour cela que les E2C ont fait de la reconnaissance des compétences une composante majeure de leur démarche pédagogique ; et qu'après plus de 20 ans d'expérience dans ce domaine, par l'intermédiaire de leur réseau[3], se sont engagées dans la formalisation d'une APC. À l'issue d'une recherche-action de quatre ans (2015-2019) ayant mobilisé 7 chercheurs[4] et impliqué plus de 1 000 professionnels, le choix a été fait de placer au cœur de la démarche d'APC l'analyse de l'expérience afin d'offrir aux jeunes la possibilité de prendre conscience et de valoriser les compétences développées avant et pendant le parcours en E2C[5].

Cela implique, pour les professionnels, de proposer des situations pédagogiques suffisamment diversifiées et surtout de faire de leur analyse un processus d'apprentissage en continu.

Reconnaître l'évolution des pratiques des professionnels

Les professionnels des E2C mettaient déjà en œuvre des pratiques informelles d'analyse des expériences. Il s'est donc agi de les formaliser en reconnaissant deux principales évolutions de leurs activités professionnelles. La première réside dans la formalisation de situations pédagogiques d'analyse de l'expérience en collectifs de formation parce que, en groupe, les jeunes peuvent aborder l'expérience dans sa complexité (activité, vécu, affect, relations aux autres, à soi-même et au monde).

> ***J'ai parlé de la manière dont j'ai réglé l'embrouille entre deux clients parce que T [autre jeune] m'a demandé si j'avais eu des galères dans mon job chez MacDo. Il a aussi bossé là. On a parlé, comme ça. Eux [les autres jeunes présents], ils disent que je suis pas aussi "chaud" que ça. Ben, c'est vrai : je sais calmer les gens. Ça, si vous [le formateur] m'aviez demandé ce que j'avais fait chez MacDo avant de venir ici [E2C], j'aurais pas pensé à ça. J'aurais dit les trucs habituels.*** M., 21 ans

Mais cette formalisation ne peut s'opérer que par un important travail collectif d'ingénierie. Dès lors, – c'est là, la seconde évolution – il s'agit de développer des collectifs de travail construisant les ingénieries de formation, pédagogique et d'accompagnement. Cependant, ceci n'est pas sans incidences managériales et organisationnelles. La mise en œuvre, effective, de ces collectifs requiert une majorité de personnels statutaires ainsi que des temps dédiés à la formalisation des ingénieries. C'est sur ce point que les modes de financement des E2C et, plus largement, des structures à mission d'insertion socioprofessionnelle, peuvent faire toute la différence en ce qu'ils leur permettront, ou pas, de sécuriser leurs ressources.

L'exemple de l'usage de badges numériques à l'E2C de Haute-Loire

L'École de la 2e chance de Haute-Loire, portée par le Greta du Velay, est convaincue des bienfaits de l'APC depuis une dizaine d'années. Elle a notamment mis en place un FabLab (espace apprenant, polyfonctionnel, ouvert, flexible, mobilisable) afin que les jeunes puissent développer des postures coopératives, réaliser des projets et identifier leurs acquis. Le Formalab permet, par exemple, de créer des objets avec une imprimante 3D. Mais, outre le fait de parvenir à une réalisation, l'objectif pour l'équipe de l'E2C est de permettre aux jeunes de prendre conscience de ce qu'ils sont parvenus à faire, comment et d'en inférer des compétences.

C'est un atelier où on doit être assez autonome. On apprend nous-mêmes. Du coup, lorsque le projet aboutit, on est fiers parce qu'on sait qu'on fait ça nous-mêmes. On a un sentiment de satisfaction de faire quelque chose de A à Z. M., 25 ans

Pour cela, elle utilise les badges numériques comme moyen de validation d'acquis qui vont progressivement permettre d'identifier des compétences. Médias contemporains, les badges numériques permettent aux stagiaires d'analyser leurs réalisations ainsi que leurs processus de travail et d'apprentissage ; et, donc, de reconnaître leurs compétences et, surtout, de se reconnaître compétents.

J'aime apprendre ainsi et sortir un peu des sentiers battus. Ce sont des compétences que je peux inscrire dans mon CV, mais surtout valoriser auprès d'un employeur. M., 25 ans

Pour valoriser les badges numériques acquis par les jeunes, l'E2C de Haute-Loire travaille en collaboration avec Pôle emploi mais aussi les entreprises locales, les missions locales, des OPCO (opérateurs de compétences), etc.

Cette expérimentation montre que la plus-value ne réside pas dans le badge numérique, mais dans la capacité de l'équipe pédagogique à élaborer une ingénierie permettant la conscientisation des acquis et à inscrire cette démarche dans un écosystème de partenariats permettant de tester de nouvelles relations insertion-travail-emploi-formation-citoyenneté.

Penser la reconnaissance des compétences de manière durable, par les jeunes et pour les jeunes, prend le parti d'éviter les illusions de l'adéquation emploi-formation et s'inscrit dans une démarche de participation active aux évolutions sociétales et socioéconomiques en permettant aux jeunes d'opérer des choix éclairés et ancrés dans la réalité de leurs territoires et de ses opportunités. ▮

Valérie Alibert
et Nathalie Lavielle-Gutnik

1 - Les E2C sont issues d'une des initiatives européennes proposées dans le livre blanc *Enseigner et apprendre : vers une société cognitive* (1995). Il en existe aujourd'hui 133 en France.
2 - Source : Observatoire des inégalités, *De moins en moins de jeunes sans diplôme*, 19 mai 2020.
3 - Le Réseau des Écoles de la 2e chance en France a été créé en 2004.
4 - É. Antoni, L. Durrive, I. Houot, N. Lavielle-Gutnik, H. Lenoir, M. Loquais et É. Triby, membres du Lisec, Laboratoire interuniversitaire en sciences de l'éducation et de la communication.
5 - *Guide pour l'usage du référentiel de compétences du Réseau E2C France*, 2018.

Pour aller plus loin...

Les ressources recensées dans ces pages sont consultables à Labo Cités ou téléchargeables *via* la version électronique de cette bibliographie sur www.labo-cites.org

Travail et jeunesse : état des lieux

Agathe Dirani

Rapports au travail et socialisations singulières d'étudiant.e.s issu.e.s de milieux populaires

In « Pour une approche plurielle du rapport au travail. Analyse des parcours juvéniles ». INJEP Notes & rapports/Rapport d'étude, décembre 2019, pp. 39-54

L'auteure s'intéresse au lien entre le rapport au travail des étudiants et leurs attentes à l'égard de leur future activité professionnelle. Elle interroge les spécificités des étudiants issus de milieux populaires et met en avant des éléments de socialisation susceptibles d'éclairer la construction de cette forme anticipée du rapport au travail.

Angélica Trindade-Chadeau

L'incitation à l'entrepreneuriat des jeunes dans des quartiers de la politique de la ville (QPV) : étude exploratoire

INJEP Notes & rapports/Rapport d'étude, octobre 2019, 71 p.

Cette étude propose un panorama de l'entrepreneuriat des jeunes et analyse ses modalités de développement dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Valentine Henrard et Mélanie Vignale

Les ZUS, 20 ans après : une pénalité dans l'accès à l'emploi de plus en plus marquée pour les jeunes originaires de ces quartiers

In « 20 ans d'insertion professionnelle des jeunes : entre permanences et évolutions ». Céreq Essentiels n°1, avril 2018, pp. 167- 173

À partir des enquêtes Génération, cet article dresse le portrait des jeunes originaires de ZUS (zone urbaine sensible), étudie l'évolution de leurs difficultés d'insertion de 1998 à 2010 et présente les résultats d'une modélisation de la probabilité d'être en emploi visant à isoler un « effet quartier » de celui des inégalités sociales sur l'insertion.

Les jeunes des quartiers prioritaires accèdent-ils davantage aux contrats aidés et à l'alternance ?

DARES analyses n°55, décembre 2018, 9 p.

À caractéristiques comparables, les jeunes des quartiers prioritaires accèdent autant que les jeunes habitant dans les quartiers environnants aux contrats aidés non marchands ; ils sont néanmoins défavorisés pour obtenir un contrat aidé marchand.

Claire Bernot-Caboche

Les jeunes « invisibles » ni en éducation, ni en formation, ni en emploi et ni en accompagnement en France et en Europe

Ires, mars 2018, 418 p.

Cette recherche met en lumière la géométrie variable de la jeunesse, indiquant les degrés de précarité, de l'insertion à l'invisibilité. Le croisement des résultats avec la situation professionnelle des parents, le type de logement et le lieu d'habitation permet d'affiner la sociologie des « invisibles ». Les chiffres montrent pour les jeunes que parmi les « invisibles », neuf sur dix ne sont pas issus des seules ZUS (zones urbaines sensibles) et deux sur cinq sont issus de milieux plutôt favorisés. La comparaison de deux régions montre que les politiques régionales influencent les résultats statistiques de l'invisibilité.

Rapport 2018 de l'ONPV. Emploi et développement économique dans les quartiers prioritaires. Tome 2

ONPV, 2018, pp. 82-110

Ce tome, constitué de courtes analyses statistiques, s'intéresse à la situation des jeunes des quartiers prioritaires sur le marché du travail, le type de contrat auquel ils ont accès, ou encore leur besoin d'accompagnement plus fort par les missions locales...

Boîte à outils relative au repérage et à la mobilisation des jeunes. Cartographies et recueils d'initiatives

Premier ministre, Conseil d'orientation des politiques de jeunesse, 2017, 94 p.

Ce document retrace les travaux, menés en 2017, par le groupe « Repérer et mobiliser les jeunes en grande difficulté d'insertion » de la commission insertion des jeunes du COJ. Il a vocation à alimenter les acteurs de l'accompagnement des jeunes en grande difficulté d'insertion.

Juliette Vollet

Tribulations d'une jeunesse sans diplôme : de l'école aux dispositifs « seconde chance »

Thèse de sociologie. Université de Bordeaux, 2016, 465 p.

Peu d'informations existent sur les processus de raccrochage scolaire. Prenant acte de cette lacune, cette thèse s'intéresse à l'aval du décrochage scolaire, en retraçant le parcours des « décrocheurs » qui « raccrochent », en observant le fonctionnement des dispositifs dits de « seconde chance » et en en questionnant les effets.

•••

L'accompagnement vers la formation et l'emploi

Sylvie Charrière et Patrick Roger

Formation obligatoire des 16-18 ans. Passer d'un droit formel à un droit réel

Rapport remis au Premier ministre le 13 janvier 2020, 141 p.

Ce rapport formule des propositions visant à améliorer le repérage des jeunes qui relèveront, demain, de l'obligation de formation et à faire en sorte que les pouvoirs publics puissent leur proposer des solutions de formation.

Emploi des jeunes : et si nous nous mettions ensemble, jeunes, professionnels, entreprises, pour trouver de nouvelles idées ?

In La Revue de la MRIE n°1, 2020, pp. 59-61

Retour sur les réflexions d'un groupe de travail, mené en Isère en 2016, sur l'emploi des jeunes en impliquant des jeunes concernés par les difficultés d'emploi.

Philippe Labbé

La part fantasmatique des invisibles

ASH n°3109, 3 mai 2019, pp. 38-39

Pourquoi des jeunes qualifiés de « sans école, sans emploi et sans stage » échappent-ils aux dispositifs mis en place pour les aider à s'en sortir ? Les structures d'insertion sont-elles toujours adaptées à ce public « invisible » ? Philippe Labbé, ethnologue et docteur en sociologie, s'interroge.

L'insertion professionnelle des jeunes et des femmes : expériences dans les quartiers prioritaires

PQNA, janvier 2019, 40 p.

Ce recueil valorise des actions concourant à la levée des freins à l'employabilité et participant à l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi, notamment des jeunes des quartiers populaires.

Philippe Labbé et Michel Abhervé

Une histoire des missions locales. Premier réseau national pour l'insertion des jeunes

Éditions Apogée, 2019, 288 p.

Cet ouvrage propose l'essentiel de ce qu'il faut connaître des missions locales pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes. Il raconte près de quarante ans de constructions, d'actions et d'innovations dans le champ de l'insertion.

L'initiative pour l'emploi des jeunes en Auvergne (2014-2017)

KPMG, Quadrant conseil, 2017, 47 p.

Cette monographie propose une évaluation d'impact de l'initiative pour l'emploi des jeunes pour la période 2014-2017, complétée par une micro-étude de cas portant sur le projet de préparation à l'apprentissage de la mission locale du secteur de Cournon.

Sites ressources

Ministère du Travail

Dossier sur les emplois francs

Dossier sur le Plan d'investissement dans les compétences

Les études de la Dares

- L'insertion professionnelle des jeunes
  Rapport à la ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, janvier 2017, 98 p.
- Les jeunes ni en études, ni en emploi, ni en formation (NEET) : quels profils et quels parcours ?
  Dares analyses n°6, février 2020, 9 p.

Institut national pour la jeunesse et l'éducation populaire

- Les « NEET », des ressources et des conditions de vie hétérogènes
  INJEP Analyses et synthèses n°31, janvier 2020, 4 p.
- Les jeunes face au travail : un regard ambivalent, reflet de disparités
  INJEP Analyses et synthèses n°24, juin 2019, 4 p.

Via compétences, le site des professionnels de l'orientation, de la formation et de l'emploi en région Auvergne-Rhône-Alpes

Un tableau présente les dispositifs pour l'accompagnement de jeunes déscolarisés.

ESS, Emploi, Formation, Insertion et bien d'autres choses. Le blog de Michel Abhervé

Muriel Salort

Labo Cités,
un lieu ressource et de mise en réseau sur le développement social et urbain

Labo Cités, centre de ressources politique de la ville, est destiné aux acteurs s'inscrivant dans un objectif de cohésion sociale dans un territoire. Créée en 1993, l'association s'adresse à l'ensemble des acteurs (professionnels ou non) de la politique de la ville et de la cohésion sociale : professionnels, élus, institutionnels, partenaires locaux, réseaux associatifs, chercheurs, formateurs, conseillers citoyens.

Labo Cités est une association loi 1901 dont le conseil d'administration comprend des personnes morales (collectivités territoriales, associations régionales ou locales, bureaux d'études...) et des personnes physiques (professionnels du secteur). Le fonctionnement de l'association est assuré par le soutien de plusieurs partenaires : État, Lyon Métropole, Grenoble-Alpes Métropole, ARS et la Caf du Rhône.

Qualifier, accompagner et mettre en réseau les acteurs

Différents espaces de travail collectifs permettent aux acteurs, qu'ils soient professionnels ou non, de partager leurs questionnements, leurs expériences, et de rechercher des réponses pertinentes pour conduire des démarches de développement social, économique et urbain. Ils permettent de construire le débat sur la politique de la ville et son évolution. Soutenus par des experts, ils contribuent à la qualification des professionnels et à l'adaptation de leurs interventions. Le centre de ressources facilite ainsi la mise en réseau pour une meilleure coopération et complémentarité des différentes familles d'acteurs.

Nos actions : des rencontres régulières d'échanges, des ateliers thématiques, des appuis techniques et méthodologiques, des réponses individuelles via *un service questions-réponses.*

Valoriser et capitaliser des pratiques locales

Le centre de ressources apporte des informations, des références, des fiches d'expérience, des éléments de connaissance fondés sur la mémoire de la politique de la ville et son actualité, notamment régionale. Il est en veille permanente sur les pratiques locales et sur les questions émergentes. Le recueil et la synthèse de l'information sont au cœur de nos métiers. Les relations avec les chercheurs constituent un mode de travail privilégié.

Nos supports de diffusion : Sites & Cités *(la lettre d'information de Labo Cités), deux publications thématiques* (les cahiers du Développement Social Urbain, Les Échos de Labo Cités), *des fiches d'expérience, l'alimentation en continu du site internet, une sélection mensuelle des articles, revues et ouvrages indispensables, un fonds documentaire comprenant 8 000 références.*

Adhérez à Labo Cités

Pourquoi adhérer ?

- Soutenir le développement de l'association et marquer son attachement aux enjeux du développement solidaire de nos villes

- Bénéficier des services, du savoir-faire de Labo Cités :
  - Réception gratuite de la revue semestrielle *les cahiers du Développement Social Urbain*
  - Accès à tous *les cahiers du Développement Social Urbain* en version numérique
  - Espace adhérent du site internet
  - Accès prioritaire aux journées et à des tarifs préférentiels
  - Service documentaire à votre disposition, avec le prêt d'ouvrages et la sélection documentaire mensuelle
  - Accès à la fonction de conseil et de mise en relation avec des personnes ressources, en appui à vos projets locaux

- Profiter du potentiel du réseau de Labo Cités, pour faciliter vos contacts et échanges entre acteurs

- Participer à la définition des orientations de l'association : vous êtes un relais privilégié pour ajuster nos propositions

Barème des adhésions

Consultez le site :
www.labo-cites.org

LABO CITÉS

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

GRANDLYON
la métropole

GRENOBLE-ALPES
MÉTROPOLE

ALLOCATIONS
FAMILIALES
Caf
du Rhône